

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chef-fe sécurité incendie, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2024

Le Secrétaire général,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chef-fe sécurité incendie, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2024 :

Madame MIALI Nadine, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, présidente, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Madame DOUBLET Mélanie, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Monsieur MAKOUR Abed, ingénieur de recherche, expert, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur BEKTACHE Saïd, assistant ingénieur, Université Paris Cité, Paris.

Monsieur FERRIER Gilles, personnel de direction hors classe, Rectorat de l'Académie de Paris, Paris.

Monsieur DEL CUERPO Nicolas, attaché d'administration de l'Etat, suppléant, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Madame LEJEUNE Marie-Anne, attachée principale d'administration, suppléante, Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *Paris* le **10 SEP. 2024**

Pour la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
Pour le ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques
Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La sous-directrice des ressources humaines
pour l'administration centrale


Bérénice DÉLY